



L'an deux mille vingt-trois le 11 du mois de mai s'est réuni le conseil communautaire de Seille et Grand Couronné à 18 heures 30, à Nomeny après convocation légale du vendredi 5 mai, sous la présidence de monsieur Claude THOMAS

Présents : M. RENKES David – M. LAPOINTE Denis – M. LAURENT Stéphane – M. BECCHETT Daniel
M. RAKOTONDAMANITRA Haja – M. GRANDADAM Daniel – M. VOINSON Philippe – M. FAUCHEUR Dominique
Mme MARANDE Carole – M. HOLZER Alain – Mme SCHEFFLER Véronique – M. FEGER Serge – M. GUEZET Philippe-
Mme CHERY Chantal - Mme RUSTOM Lina – M. GAY Gérard – M. THOMAS Claude – Mme KLINGELSCHMITT Agnès
M. FAGOT REVURAT Yannick - Mme LORETTE Delphine – M. MEVELLEC Mickaël – M. L'HUILLIER Nicolas – M.
BECKER Bernard – M. THIRY Philippe – M. FRANCOIS Vincent – M. IEMETTI Jean Marc – M. DIEDLER Franck – M.
CHANE Alain – M. CAPS Antony - M. LE GUERNIGOU Nicolas – M. BASTIEN Claude – M. MOUGINET Dominique – Mme
ROJAS Magali – M. MATHIEU Denis - M. CERUTTI Alain – M. BAUDOUIN Cédric – Mme HUART Sonia -
Procurations : Mme JELEN Nelly à M. CAPS Antony – Mme MARCHAL Astrid à M. FEGER Serge - M. MATHEY
Dominique à M. MEVELLEC Mickaël – M. WARION Jacques à M. HOLZER Alain – Mme FRANCOIS Valérie à
M. VOINSON Philippe -

Excusé(s) : M. JOLY Philippe – M. MICHEL Olivier – M. BARTHELEMY Philippe – M. COLOMBI Philippe – M. BRIDARD
Franck - M. GUILLAUME Geoffrey -

Secrétaire de séance : M. GUEZET Philippe
L'assemblée dénombrait : **42 votants**

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 55
Présents : 37
Pouvoirs : 5
Excusés : 6
Votants : 42
Date d'affichage : 15 mai 2023

SUFFRAGE EXPRIME :

Pour : 42
Contre
Absentions :

EAU/ASSAINISSEMENT

02/05/2023

**Lancement d'un marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation d'un système
de traitement du phosphore sur les stations d'épuration
de Buissoncourt et Laitre sous Amance**

Philippe VOINSON, vice-président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la GEMAPI rappelle :

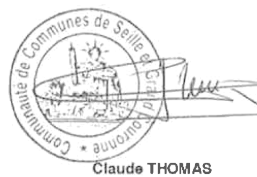
- La signature du Contrat de territoire eau climat entre l'Agence de l'eau Rhin Meuse, le Syndicat de Seille et Moselle et la Communauté de Communes en 2021.
- Cette opération est inscrite dans l'axe 2 « amélioration de la qualité de l'eau » qui vise à lutter contre l'eutrophisation des cours d'eau et de répondre au cadre réglementaire. La présence de phosphore dans les milieux naturels est un critère de dégradation du bon état selon la Directive Cadre sur l'Eau. La CCSGC s'est donc engagée à mettre en place un traitement du phosphore sur les stations d'épuration à boues activées de Laitre Sous Amance et Buissoncourt,
- Le recrutement du maître d'œuvre IRH,
- Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à 122 000 € HT soit 146 400 € TTC,
- Ces travaux seront aidés par l'AERM à la hauteur de 40 %
- L'inscription de crédits au budget primitif 2023

Il propose donc de lancer un marché en procédure adaptée et demande à l'assemblée du conseil communautaire :

- d'approuver l'ensemble de ces dispositions,
- d'autoriser le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation d'un système de traitement du phosphore sur les stations d'épuration de Buissoncourt et Laitre sous Amance
- d'autoriser le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative.

Le conseil communautaire, constitué des délégués des 42 communes adhérentes, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuve** l'ensemble de ces propositions
- **Autorise** le Président à organiser et à lancer le marché à procédure adaptée pour les travaux d'installation d'un système de traitement du phosphore sur les stations d'épuration de Buissoncourt et Laitre sous Amance
- **Autorise** le Président à signer tous documents afférant à l'organisation de ce marché, à la passation, à l'attribution et à la notification sur avis de la commission consultative,



Claude THOMAS

CLAUDE THOMAS
2023.05.15 10:24:12 +0200
Ref:20230512_171201_1-1-O
Signature numérique
le Président